

PRESS RELEASE



COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

No 68

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE
LE MARDI 2 NOVEMBRE 1965

Engagement pris par le Canada vis-à-vis du Fonds spécial des Nations Unies et du Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement canadien, sous réserve de l'approbation du Parlement, compte affecter en 1966 une somme de \$9,500,000 à un programme mixte du Fonds spécial des Nations Unies et du Programme élargi d'assistance technique des Nations Unies. M. Paul Tremblay, représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies, a pris cet engagement au nom du Canada, à New York, aujourd'hui, en prévision de ce que les deux programmes, au cours de la session actuelle de l'Assemblée générale, fusionneront en un Programme des Nations Unies pour le développement, qui portera sur les investissements préliminaires et sur l'assistance technique. Le nouveau montant représente une augmentation de \$2,200,000 sur la contribution canadienne de 1965, qui s'élevait à \$7,300,000.

Le programme d'assistance technique préparatoire aux investissements du Fonds spécial a pour but a) de faire ressortir les possibilités d'exploitation des ressources naturelles des pays en voie de développement; b) de permettre aux populations locales d'acquérir les connaissances et la formation requises pour exploiter ces ressources; et c) de renforcer dans ces pays les